

Toulouse : une crèche aux petits soins pour les enfants déficients visuels

A Toulouse, la Mutualité Française Haute-Garonne Services de soins et d'accompagnement mutualistes gère une crèche installée dans les locaux de l'Institut des jeunes aveugles. Cette situation facilite l'accueil et l'accompagnement d'enfants déficients visuels.

« **J**e n'ai jamais confié mon enfant à quiconque, sauf à la crèche *Aux plaisirs des bambins* », confie Guillaume, son bébé d'1 an blotti dans ses bras. Ce lundi matin 24 janvier, ce jeune papa vient de déposer Théotime à la crèche pour toute la journée, après avoir traversé toute la ville de Toulouse (Haute-Garonne). Le choix de ce père pour cette crèche éloignée de son domicile se justifie par les difficultés de vision de Théotime. Le petit garçon a du être opéré dès l'âge de 5 mois. Aujourd'hui, il voit mieux et suit des séances de rééduca-



Guillaume, le papa de Théotime, dépose son enfant en toute confiance à la crèche « Aux plaisirs des bambins ». Le partenariat entre cet établissement géré par la Mutualité Française Haute-Garonne et l'Institut des jeunes aveugles facilite l'accueil des tout-petits atteints de déficience visuelle.

LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE EN HAUTE-GARONNE

La Mutualité Française Haute-Garonne Services de soins et d'accompagnement mutualistes (Ssam) gère 14 crèches et 4 relais d'assistantes maternelles, pour le compte de collectivités territoriales, soit un total de 437 places. En projet : une crèche de 25 places devrait ouvrir en septembre, à Sainte-Foy-de-Peyrolières, à 30 kilomètres de Toulouse. « *Le secteur de la petite enfance est un terrain privilégié d'actions de prévention, sur des thèmes tels que la nutrition et l'équilibre alimentaire, la protection solaire, la vaccination ou encore la santé bucco-dentaire* », précise ce groupement.

M. L.

tion quotidiennes. Des professionnelles de la rééducation en basse vision – éducatrice spécialisée et orthoptiste de l'Institut des jeunes aveugles (Ija) de Toulouse – dispensent ces soins, soit à domicile, soit dans cette crèche, gérée par la Mutualité Française Haute-Garonne Services de soins et d'accompagnement mutualistes. Sa spécificité est ●●●

●●● d'être implantée dans les locaux de l'Ija.

Depuis son ouverture en 2007, la crèche reçoit tous les petits. L'accueil d'enfants en situation de handicap est une obligation légale depuis 2000, mais l'implantation d'Aux plaisirs des bambins au sein de l'Ija facilite grandement les échanges entre les professionnels des deux structures. A noter que c'est la Fondation Paul Bennetot qui a soutenu la formation des professionnelles de la petite enfance de la Mutualité Française Haute-Garonne Ssam à l'accueil des enfants en situation de handicap (lire encadré ci-contre).

Dès 2007, « *des parents d'enfants pris en charge par l'Institut des jeunes aveugles se sont présentés car ils cherchaient un mode de garde* », explique Béatrice Lafont, directrice de ce service mutualiste. C'est l'Ija qui a proposé à la Mutualité Française Haute-Garonne Ssam de créer une crèche multi-accueil, dans un espace disponible du bâtiment, après des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'Ija. Ce partenariat visait à l'origine à faciliter les rencontres entre les équipes de l'Ija et les familles du quartier.

JEUX DE LUMIÈRE

Depuis, ce partenariat s'est renforcé. Par exemple, ce lundi matin, une psychomotricienne de l'Ija, Christine, reçoit un groupe



Christine, professionnelle de la petite enfance, a installé Théotime, Ambre et Noé autour de jeux et veille au confort et à la sécurité de chacun. Elle veille à solliciter Théotime car « les enfants qui voient mal ont tendance à être plus immobile ».

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT

La Fondation Paul Bennetot a soutenu la Mutualité Française Haute-Garonne pour son projet de formation des professionnelles de la petite enfance sur le thème : « *Mieux garder l'enfant porteur de handicap en milieu ordinaire* ». Celle-ci a été dispensée par des professionnels de la Mutualité Française Anjou-Mayenne. Elle a été réalisée en 2008 dans les locaux de la crèche Aux plaisirs des bambins, à Toulouse, et dans les locaux de l'Institut des jeunes aveugles (Ija). Autre volet de ce soutien : la formalisation du partenariat de la crèche avec l'Institut des jeunes aveugles, comme la mise en place d'un contrat d'accueil tripartite entre la famille, l'Ija et la crèche, ou la création d'une fiche d'inscription spécifique.

M. L.

d'enfants de la crèche parmi lesquels se trouve Rose, 3 ans, prise en charge à l'Ija du fait de sa déficience visuelle. Rose est également inscrite à la crèche. Au cours de ces séances, Christine cherche à donner un maximum de points de repères spatiaux et temporels aux enfants, sans avoir de visée rééducative. Les activités se succèdent à un rythme soutenu, pour s'adapter à l'attention volatile des tout-petits.

Pour l'heure, Christine a invité Tristan à fermer les yeux. Le petit garçon, appuyé aux genoux de la professionnelle de santé, s'efforce de suivre les consignes : « *Qui est en face de toi ? Essaie de deviner en touchant doucement !* » Il pose sa main sur Rose qui proteste. « *Il faut que les enfants te touchent pour te reconnaître. Tu fais la même chose avec eux !* », explique la professionnelle de santé à la petite fille.



La directrice de la crèche, Béatrice Lafont, entretient le dialogue avec les parents. Elle échange également beaucoup avec les professionnels de l'Institut des jeunes aveugles.

Qu'ils voient bien ou mal, ils apprennent ainsi, de manière ludique, à se mouvoir dans l'espace sécurisant de la salle de psychomotricité grâce à divers jeux. Ils simulent un petit train, font rouler un cerceau – ce dernier est muni d'un grelot, pour Rose – ou jettent des balles dans une caisse. A l'invitation de Christine, les quatre enfants tapent leur cerceau au rythme d'une musique sur le sol. Rose, très à l'aise dans cet exercice, s'y engage sans timidité et danse au son de la ritournelle.

Autre échange mis en place entre les deux établissements : les professionnels de santé de l'Ija dispensent des séances de rééducation auprès d'enfants déficients visuels. C'est le cas de Théotime qui bénéficie de séances d'orthoptie. Dans la pièce « Image » – qui reçoit les plus petits – Théotime est ce lundi matin en compagnie d'une professionnelle de la petite enfance, également dénommée Christine. D'autres enfants présents ce matin, Ambre et Noé, 1 an chacun, prennent eux aussi appui sur la table ajustée à leur taille et, bien calés sur leurs petites jambes, ils attrapent les jouets placés à leur portée. Théotime, pour sa part, est installé sur une petite chaise, du fait de son déficit de tonus musculaire. « *Les enfants qui voient mal ont* ●●●

●●● *tendance à être plus immobiles* », explique Christine.

Les trois petits se saisissent des boîtes, couvercles, anneaux et petites bouteilles remplies de sables qui produisent le son des maracas. Les anneaux sont jetés dans les boîtes, les boîtes sont frappées sur la table, les regards sont captés par les couleurs chatoyantes et les objets circulent de main en main. « *Nous présentons des jouets à Théotime afin de stimuler la mobilité de sa tête et sa vision périphérique* », explique Christine, selon les recommandations de la kinésithérapeute et de l'orthoptiste.

L'attention de Théotime est sollicitée par son orthoptiste, Claude. A l'aide d'une lampe de poche, elle promène un rond de lumière de la main gauche du bébé à sa main droite, en invitant l'enfant à suivre la lumière des yeux. L'attrait du rond lumineux est irrésistible et Théotime effectue l'exercice jusqu'à ce que Claude éloigne de plus en plus le rond lumineux de l'enfant et le déplace dans toutes les directions.

CONNAÎTRE LES CAPACITÉS DES ENFANTS

L'accueil d'enfants déficients visuels a-t-il nécessité des aménagements particuliers ? « *Notre établissement ressemble à toutes les autres crèches !* », indique Béatrice Lafont. Aucune adaptation particulière n'a en effet été réalisée. « *Les enfants déficients visuels sont accueillis comme les autres* », ajoute-t-elle. Au moment de l'inscription, les parents sont invités à remplir une fiche sur les habitudes de leur bébé : rythme de veille et de sommeil, activités... « *Nous observons les enfants et adaptons nos comportements en fonction de leur développement* », explique la directrice de la crèche, également sage-femme. Cet accueil personnalisé est très apprécié des jeunes parents. Le bouche-à-oreille a fait son œuvre

 [Imprimer cet article en format texte](#)

PRENDRE LE TEMPS DE L'ADAPTATION DE ROSE À LA CRÈCHE



Rose, accueillie à la crèche, participe à une séance de psychomotricité organisée dans les locaux de l'Institut des jeunes aveugles.

Rose est arrivée à la crèche à l'âge de 2 ans. La situation de l'établissement, attendant à l'Institut des jeunes aveugles, a naturellement conduit Armelle, la maman de Rose, à envisager ce mode de garde. « *A partir de*

ses 2 ans, Rose était accueillie à la crèche entre ses séances de rééducation. Cela m'a évité les multiples allées et venues que j'avais effectuées au cours des mois précédents », se souvient Armelle. Les premiers temps, peu habituée à être entourée d'enfants, Rose a été désorientée. « *La directrice d'Aux plaisirs des bambins a proposé que Rose soit accueillie avec les plus petits, le temps qu'elle prenne connaissance des lieux et acquière de l'assurance* », ajoute cette maman. Aujourd'hui, Rose marche, elle est très à l'aise à la crèche et à l'Institut. « *Elle est très bien. Du coup, je vais bien aussi !* »

M. L.

dans le quartier : la longueur de la liste d'attente en atteste !

Une attention spécifique est portée au dialogue avec les parents d'enfants déficients visuels. « *L'accueil de leur enfant dans notre crèche leur permet de mieux prendre conscience de ses capacités et de ses difficultés par rapport aux autres, celles qui sont spécifiques au handicap* », souligne Béatrice Lafont. Le développement de la Mutualité

Française Haute-Garonne Ssam dans le secteur de la petite enfance permet à cette responsable d'être dégagée des tâches administratives (lire encadré page 1). « *Ainsi, je peux passer plus de temps à échanger au quotidien avec les professionnels de l'Ija, à être dans la crèche avec les enfants, à dialoguer avec les parents* », se félicite-t-elle.

➤ [A Toulouse, Milène Leroy](#)